

Démarche participative PP8 Ville de Lausanne

2024 – 2026

Av. du Théâtre - Av. du Léman, Lausanne (CH-VD)

mandant

Ville de Lausanne

missions

Phases SIA 31 à 33
Démarche participative

budget

322'805 fr. ht (phases SIA 31 à 33)
90 552 fr. ht (démarche participative)

référent

Mme S. Hasler
Service de la mobilité et de l'aménagement des
espaces publics | Division espaces publics
+41 21 315 34 85

équipe

Elise Riedo, architecte paysagiste
Camille Bernier, urbaniste
Daphné Ginaudeau, architecte paysagiste

partenaires

Transitec
Schopfer et Niggli

Atelier créatif



Carte commentée



Itinéraire balade



Le projet porte sur la requalification des espaces publics entre l'avenue de Georgette et Pully qui représente une importante pénétrante urbaine depuis les communes de l'est en direction du centre-ville de Lausanne. Le réaménagement de cet axe fort permet la mise en service des bus à haut niveau de service (BNHS), en même temps que la valorisation de la rue en tant qu'espace public attractif pour les habitant-es, généreusement arborées, convivial et animé. En améliorant également les espaces piétons et cyclables, et en renforçant la végétation, le projet contribue à la mise en œuvre du Plan climat.

Afin de développer ce projet au plus près des attentes des habitant-es, une démarche participative ambitieuse nous a été confiée. Nous avons ainsi mis en œuvre diverses méthodes de concertation afin de saisir les besoins des différents publics du site :

- > des observations et des comptages sur site des différents tronçons du projet afin d'en connaître les usages,
- > 5 balades urbaines avec les habitant-es et les commerçant-es,
- > des entretiens individuels,
- > des enquêtes auprès des commerces, des structures parascolaires et des écoles,
- > un atelier de co-création avec le groupement et la MO.

Nous avons ainsi rencontré les représentant-es de toutes les structures parascolaires, UAPE, APEMS et crèches, et réalisé une cinquantaine de questionnaires avec des élèves ou parents d'élèves des 5 écoles localisées le long de l'axe afin de connaître leurs habitudes de déplacement et leurs attentes pour le projet. Cette démarche participative fera l'objet d'une restitution via des permanences sur place en fin d'année ainsi que d'une séance publique lors du permis de construire (à venir).

Atelier participatif

